

L'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE EN FRANCE DANS LES ÉTUDES DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Alain VUILLEMIN

Engagée depuis plus de vingt ans dans les études de sciences humaines, stimulée depuis une époque plus récente dans les études de lettres appliquées, encore hésitante dans les études de lettres pures, l'utilisation de l'informatique dans les enseignements supérieurs, en lettres et en sciences humaines, connaît depuis 1986 une très forte accélération dans l'ensemble des universités françaises. 415 ateliers micro-informatiques, dotés de 3 500 micro-ordinateurs ¹ et d'une valise de logiciels standard ² auront été ouverts en effet, à partir de la rentrée 1986, dans tous les centres universitaires français afin de favoriser une première initiation à l'informatique de tous les étudiants de lettres et de sciences humaines, dans toutes les disciplines et spécialités, et cela dès leur deuxième année d'étude. L'objectif était ambitieux. Les mesures d'équipement étaient considérables. Il n'est pas assuré que ce premier effort en faveur d'une informatisation des universités en France ne pose pas plus de questions qu'il ne prétendait en résoudre. Nombre des disciplines concernées avaient moins demandé en général, il faut le reconnaître, une insertion de l'informatique dans leurs activités que cette insertion ne leur était brusquement imposée, les mettant sans délais dans l'obligation de s'adapter à la situation créée et dans le devoir d'en définir d'urgence, au moins d'une manière provisoire, l'emploi qu'elles auront à faire de l'informatique et de la science du traitement de l'information dans la recherche, l'enseignement et la documentation.

A en juger au travers de deux articles récents, le premier d'A. ROCCHETTI sur l'informatique dans les études de sciences humaines ³

¹ Compatibles IBM-PC, sous CP-M, MS-DOS ou PROLOGUE.

² Dotation standard constituée des langages Pascal, Lisp, C, des progiciels professionnels Multiplan, Multilog, Textor et du système-auteur Diane de création de cours.

³ ROCCHETTI (A), VUILLEMIN (A). - "Rapport d'ensemble sur l'utilisation de l'informatique dans les études de sciences humaines", dans *Bulletin de l'EPI*, 1986, n° 42, p 95-102.

le second de B. GICQUEL sur l'insertion de l'informatique dans les enseignements supérieurs littéraires, linguistiques et musicologiques ⁴, le développement de l'utilisation de l'informatique dans la recherche est très inégal en France selon les disciplines et les secteurs. Il est des disciplines très informatisées où le recours à l'informatique est devenu presque banal, comme les sciences politiques, les sciences sociales, la sociologie, la psychologie, l'ethnologie, l'anthropologie, l'archéologie, l'histoire, la géographie et la linguistique. Il est d'autres disciplines, transversales ou transdisciplinaires, comme les techniques d'expression et de communication, les études de langue, de traduction et d'interprétation, les études littéraires appliquées, où l'informatique, en était en 1986, au stade de la découverte. Il est d'autres disciplines enfin, les plus littéraires ou les plus traditionnelles peut-être, comme les études de langues et littératures françaises, modernes ou anciennes, où l'informatique se heurtait encore à des réticences, voire à des résistances extrêmement vives. De fait, longtemps liées au traitement de seules données numériques, statistiques ou quantitatives, les ressources nouvelles de l'informatique en matière de traitement de langage, des langues vivantes et des textes restent très méconnues. Les instruments de recherche existants ne sont pas interchangeable, d'une discipline à une autre, et la micro-informatique, en dépit de ses progrès spectaculaires, ne saurait partout se substituer à l'utilisation des gros ordinateurs et des très grands systèmes informatiques. Il est des freins techniques, qui tiennent aux insuffisances des claviers, des écrans et des mémoires des matériels retenus. Il est d'autres freins, qui tiennent à l'absence totale, en de très nombreuses disciplines, de logiciels de recherche adéquats et plus encore de corpus de données à explorer sur des supports qui soient vraiment compatibles. D'énormes besoins ne sont pas couverts. Le constater suffira-t-il à stimuler une recherche qui n'existe pas toujours sur les questions épistémologiques et méthodologiques posées, en particulier dans les disciplines de lettres proprement dites, alors que cette réflexion est coutumière dans les études de sciences humaines ?

En revanche, à la différence de ce qui commence à se produire et en France et en Europe dans les autres ordres d'enseignement, où l'informatique tend à devenir une pratique courante dans l'enseignement des

4 GICQUEL (B), VUILLEMIN (A). - "Rapport sur l'insertion de l'informatique dans les enseignements supérieurs littéraires, linguistiques et musicologiques", dans *Bulletin de l'EPI*, 1986, n° 45, p 102-107.

disciplines ⁵. L'informatique n'était pratiquement utilisée nulle part, jusqu'en 1985, dans les universités françaises, pour vraiment enseigner ⁶. Il n'existait rien, hormis quelques expériences ponctuelles dans les enseignements de l'anglais à Paris VII, de l'allemand à Paris III et de l'italien à Poitiers. Même l'initiation à l'informatique n'était pratiquée que d'une manière très fragmentée et éclatée, en règle générale sous la forme d'un enseignement disparate donné en un langage abscons, à partir d'exemples trop étripés et inutilement surchargés d'un appareil mathématique excessif, et privilégiant trop souvent d'une manière très arbitraire telle ou telle méthode d'approche informatisée parmi beaucoup d'autres. A l'inverse, l'objectif proclamé des récentes décisions d'équipement des universités était de commencer, dès l'année universitaire 1986-1987, à sensibiliser tous les étudiants de lettres et sciences humaines à l'utilisation de l'informatique, dans les meilleurs délais et au moins aussi vite que les applications de l'informatique se diffusaient dans la société française. L'idéal serait sans doute que les étudiants soient familiarisés à son usage à partir de l'emploi de logiciels spécialisés, dont le maniement ne pourrait être enseigné avec profit qu'en situation, dans le cadre d'une discipline donnée, à partir des questions que se pose cette discipline et, autant que possible, par des spécialistes de cette matière. A terme, cette initiation se prolongera selon toute vraisemblance, en beaucoup d'universités, par la création d'enseignements d'informatique qui soient vraiment adaptés à des publics de formation littéraire et qui n'en réduisent pas le statut de science du traitement de l'information aux aspects les plus triviaux de telle ou telle de ses applications techniques. Il est vrai, à cet égard, que la pénurie de produits d'enseignement était cruelle en 1986, dans pratiquement toutes les disciplines, et que tout ou presque était à faire à cette date dans les universités françaises pour produire les "didacticiels" ⁷ voulus.

Le phénomène est encore mal perçu mais l'informatique transforme le statut de la documentation. Certes, qu'il s'agisse de recherche ou d'enseignement, la documentation demeure au départ de tout travail, mais l'industrialisation croissante de l'information et l'évolution des nouvelles technologies de l'édition feront de la documentation, et plus généralement de la constitution d'une "offre d'information" sous la forme

⁵ Un million de micro-ordinateurs étaient dénombrés, en 1986, à l'intérieur de la C.E.E. dans les établissements d'enseignement secondaires et élémentaires européens. Ce parc de matériel devrait atteindre trois millions de micro-ordinateurs en 1990.

⁶ sauf dans les sciences exactes.

⁷ "didacticiels" : logiciels destinés à l'enseignement.

de banques de données, le lieu de convergence de tous les travaux de recherche et d'enseignement. Il ne s'agira pas en effet d'exploiter au mieux les prodigieux patrimoines documentaires qui existent en lettres et en sciences humaines, en France, entre les grands centres de documentation et les principales bibliothèques universitaires ou inter-universitaires, comme tente de le faire depuis 1981 le nouveau Catalogue Collectif National (CCN) informatisé sur les publications périodiques. Il faudra créer des banques de données inédites, dont les banques PASCAL et FRANCIS du CNRS⁸ sont des fleurons et dont un répertoire, les Banques de données de l'Université et du CNRS⁹, propose un inventaire récent, et des banques de textes, de préférence en texte intégral, dont le fameux "Trésor des Langues et Parlers Français"¹⁰ n'est qu'une préfiguration. Il faudra surtout s'efforcer d'homogénéiser l'ensemble des nouveaux fonds documentaires informatisés, qui commencent à se constituer un peu partout, et un peu sur tous les sujets imaginables, sur micro-ordinateurs, sous la forme de micro-banques ou de micro-bases de données implantées sur des supports matériels que leurs auteurs choisissent avec un grand soin de préférence incompatibles entre eux¹¹. Des protocoles d'interfaces seraient à élaborer sur un plan technique pour assurer ces échanges nécessaires entre micro-, mini- et mégabanques de données et pour surmonter les incompatibilités qui existent trop souvent entre les matériels, les systèmes d'exploitation et les systèmes d'applications documentaires. Les plaidoyers se multiplient, dans les milieux documentaires professionnels français¹² en faveur d'une politique nationale d'informatisation des fonds documentaires. Il n'est pas sûr que l'on puisse en évacuer les aspects internationaux. La constitution d'une offre d'"information littéraire", appropriée aux besoins des universités françaises et aussi étrangères, en dépend.

Avec l'implantation massive, en cette année universitaire 1986-1987, de milliers de micro-ordinateurs personnels destinés à la recherche, à l'enseignement et à la documentation dans les enseignements supérieurs, un tournant est en train de se produire en France sur les

8 C.N.R.S. : Centre National de Recherche Scientifique.

9 MARX (B), CACALY (S). - *Banques de données de l'Université et du CNRS*, Paris, Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, 1986.

10 géré à Nancy par l'Institut de la littérature Française, sous l'égide du C.N.R.S.

11 soit parce qu'ils veulent se prémunir contre tout risque de piraterie, soit parce qu'ils sont pris de vitesse par la rapidité des progrès technologiques et l'obsolescence prématurées des équipements choisis.

12 Voir TUILLIER (A). - "Pour une politique documentaire nationale..." dans *Bulletin de l'EPI*, 1986, n° 43, p 97-102.

conditions dans lesquelles l'informatique était utilisée jusqu'à présent dans les études de lettres et de sciences humaines. Cette évolution, inexorable, s'insère d'ailleurs dans des processus beaucoup plus généraux et internationaux d'industrialisation de l'information dont on sait qu'ils s'accéléreront encore à partir de 1990, en France comme à l'étranger. Le phénomène est mondial. Il ne faut pas se dissimuler cependant qu'en 1985, en France, des secteurs entiers des études de lettres et de sciences humaines en étaient encore, en maintes universités, à un degré zéro d'informatisation. Les questions posées, sur un plan technique, sont très enchevêtrées et il n'est pas certain, ne serait-ce qu'en l'absence souvent d'instituts ou de centres de recherches spécialisés, que les conditions d'une véritable diffusion de l'informatique soient assurées avant longtemps en de très nombreuses disciplines. Tel est le défi lancé à la communauté scientifique. Ne sera-t-il qu'une gageure ?

Alain VUILLEMIN
C.R.L.C. - Université de Paris-Sorbonne (Paris IV)